

Juillet 2026



**Vous êtes nouvellement arrivé
sur notre commune ?
N'hésitez pas à venir
vous présenter à la Mairie.**



La nouvelle équipe municipale vous souhaite un bel été !

Infos pratiques

HORAIRES DE LA MAIRIE

LUNDI, MARDI, MERCREDI
ET VENDREDI : de 9h à 12h
JEUDI :
de 9h à 12h et 14h à 18h
SAMEDI : fermé

☎ 02 43 70 50 22

@ Mairie.grez-en-bouere@wanadoo.fr

🌐 <http://www.grez-en-bouere.fr>

FACEBOOK

📘 Grez en Bouère

Vous êtes plus de 1 000
à nous suivre sur Facebook,
un grand merci à vous !

INTRAMUROS

Appli Smartphone

📱 Grez en Bouère

PANNEAU LUMINEUX

🚗 Parking Pharmacie

École dehors

Lors des séances d'École Dehors, les élèves ont pu observer l'arrivée du printemps avec le chant des oiseaux, les premières fleurs ou encore les insectes. C'était aussi l'occasion de travailler sur le thème du chantier avec les travaux du Pôle Santé !

Dans notre potager, nous avons planté des tomates, des courgettes, des fraises, des radis et des poivrons. Les enfants en prennent soin et ont hâte que ça pousse !



Thème d'année : les 4 éléments

Lors des journées à thème, nous avons pu travailler à partir d'activités, de bricolages sur la Terre, le feu, l'eau ou l'air.

Les pompiers de Bouère sont venus en Février nous montrer leur matériel et parler de leur métier ! Un grand merci à eux !



Sortie de fin d'année

Au mois de Juin, tous les élèves ont visité le Musée de l'aviation à Angers afin de découvrir l'histoire de l'aviation, faire une chasse au trésor et réaliser une animation. Cette sortie clôturera notre thème de l'année sur les 4 éléments.



Nuit à l'école

Cette année, tous les élèves dormiront à l'école !

Bol de purée



Comme chaque année, nous sensibilisons les élèves aux notions d'entraide, de partage, d'effort autour de l'événement « Bol de purée ». Ce jour-là, nous mangeons tous ensemble un bol de purée et une pomme afin de penser aux enfants dans le monde n'ayant pas toujours la chance de manger à leur faim. Les bénéfices des repas iront cette année à l'association PARTAGE.

Kermesse

La fête de l'école s'est déroulé le dimanche 28 Juin. Les élèves ont proposé comme chaque année des danses, des chants, des mises en scènes.

Les familles ont pu ensuite profiter des stands de jeux l'après-midi !

Escalade

Les élèves de GS/CP/CE ont pu bénéficier de séances d'escalade au gymnase de Grez. De réels progrès et des enfants qui surpassent leur peur !

Animation

Plusieurs animations ont eu lieu : une animation sur l'équilibre alimentaire et le développement durable ou encore une sortie au cinéma pour les maternelles /CP.



La fin d'année approche, Mme Walop (directrice) est à votre écoute pour les inscriptions pour la rentrée de Septembre 2026 !
Tél : 09 61 49 92 68 - Mail : grezenbouere.ecole.stjeanbaptiste@ddec53.fr

APEL Ecole St Jean-Baptiste

Depuis plusieurs semaines, l'APEL de l'école St Jean-Baptiste se mobilise avec énergie afin d'organiser différentes manifestations conviviales et fédératrices pour les familles, les habitants de la commune et les enfants de l'école.

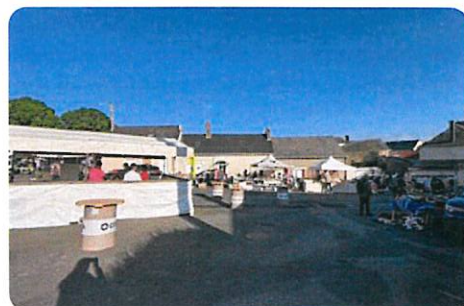
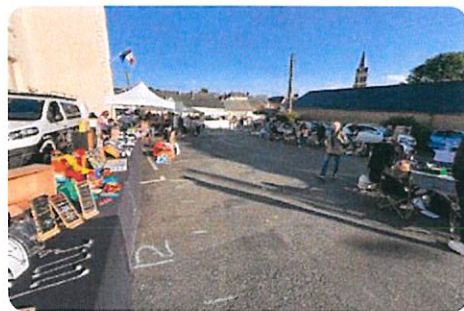
Le 10 Avril dernier, l'APEL a organisé un marché de printemps qui a réuni une quinzaine d'exposants dans une ambiance chaleureuse et familiale. Les visiteurs ont pu découvrir de nombreux stands variés et profiter d'un moment agréable autour du food truck « Maison Blé Noir », très apprécié tout au long de la journée.

Le 8 Mai, place au traditionnel vide-grenier de Grez-en-Bouère ! Sous un beau soleil, cette édition a rencontré un très beau succès avec un peu plus de 120 exposants présents. La journée s'est déroulée dans une ambiance conviviale et festive, largement saluée aussi bien par les exposants que par les nombreux visiteurs venus chiner et profiter de l'événement.

Enfin, le 24 Mai, les parents de l'école se sont une nouvelle fois mobilisés en préparant de délicieux gâteaux vendus à la sortie de la messe de Grez-en-Bouère. Cette belle initiative gourmande et solidaire a été particulièrement appréciée par les paroissiens, heureux de soutenir les actions menées pour l'école.

L'année s'est clôturée avec la traditionnelle kermesse de l'école qui a eu lieu le 28 Juin 2026. Un moment très attendu par les enfants et les familles, placé sous le signe de la bonne humeur, des jeux, du partage et de la convivialité.

Et l'aventure ne s'arrête pas là ! L'APEL prépare déjà de nombreuses nouvelles manifestations pour l'année prochaine afin de continuer à faire vivre l'école Saint Jean-Baptiste à travers des moments chaleureux et festifs. Autant d'occasions de créer du lien entre les familles, de partager de beaux souvenirs et de faire découvrir une école dynamique, accueillante et pleine de projets pour les enfants.



Voyage scolaire en Auvergne

Les élèves du CP au CM2 sont partis à St Urcize du 30 Mars au 4 Avril. Les élèves sont partis à la découverte du Cantal et des volcans, notamment en visitant le site Vulcania, pour un coût total du séjour de 74,45 € par enfant. L'école remercie chaleureusement la Mairie, l'APE et les dons des entreprises du secteur pour le financement de ce voyage.



100^e jour de l'école

Les élèves de la classe CE1 CE2 ont fêté le 100^e jour d'école de l'année scolaire. Ils ont réalisé des défis de mathématiques, sportifs, productions d'écrit et artistiques autour du nombre 100. Pour l'occasion, les élèves se sont fabriqués une belle cravate portée toute la journée.



Piscine

Les élèves de maternelle ont participé à 2 séances découverte à la piscine de Meslay du Maine. Cela leur a permis de prendre confiance dans l'eau !



Échange interclasse

Depuis le début de l'année, les élèves de CE1 et de CE2 viennent réciter leur poésie aux enfants de maternelle. Un moment précieux que les enfants apprécient particulièrement. Les CE travaillent l'oralité tandis que les maternelles travaillent leur sens de l'écoute.

Savoir rouler à vélo

Pendant 15 jours, tous les élèves de l'école ont participé à des temps d'activité autour de la maniabilité du vélo et de l'apprentissage du code de la route. Pour cela, des parcours étaient installés dans la cour avec le matériel prêté par la circonscription.



Visite de l'hippodrome

Le mardi 19 Mai, les élèves de maternelle de l'école Alfred Levrot ont visité l'hippodrome de Meslay du Maine.

Lors de cette matinée, ils ont approfondi le travail effectué sur les chevaux en classe. Ils ont regardé plusieurs courses de qualification de trot attelé et monté et se sont approchés au plus près des chevaux en visitant les écuries.

Grâce aux explications, les enfants en ont appris davantage sur le monde équin. Les enfants, l'équipe pédagogique et les parents étaient ravis.

Si vous souhaitez y retourner avec vos enfants, le mardi 28 Juillet 2026 l'hippodrome fêtera ses 150 ans (entrée gratuite et différentes animations).



Nouveau numéro de téléphone : Ecole : 09 60 46 35 77

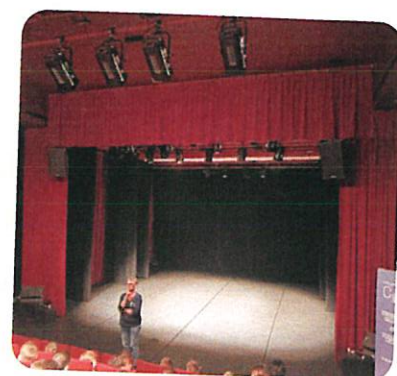
Mme Jouneaux, directrice : 06 25 20 18 82

Les inscriptions pour l'année prochaine sont ouvertes, prenez contact dès Maintenant avec la directrice de l'école.

..... École Alfred Levrot

Journée culturelle

Les élèves de maternelle ont assisté au spectacle **COFFRE au théâtre des Ursulines de Château-Gontier**. Cette sortie a également servi de support pour créer un jeu de société en remobilisant le vocabulaire lié au théâtre. L'après-midi, les élèves ont visité le musée de Château Gontier.



Rencontres départementales " danse à l'école "

Dans le cadre du projet mené par Mayenne Culture « danse à l'école » les élèves de maternelle ont participé aux rencontres départementales à Mayenne.

Les élèves ont bénéficié d'une dizaine de séances de danse avec **Charles Vannier, danseur professionnel**. Puis, ils ont présenté leur chorégraphie aux autres enfants du département participant au projet. Enfin, les élèves ont assisté à un spectacle réalisé par 2 danseurs professionnels.

Les sorties de fin d'année

- **Rencontre littéraire** : présentation des projets littéraires par les élèves. Ouvert à tous, le **lundi 29 Juin en début d'après-midi**.
- Régate voile et mini-golf pour les élèves du CP au CM2
- Sortie de fin d'année pour les élèves de maternelle

Projection pour la rentrée

► 65 élèves de la PS au CM2 répartis en 3 classes :

Mme Jouneaux (PS MS GS),
Mme Journault (GS CE1 CE2),
Mme Le Guen (CP CM1 CM2) et
Mme Bruand pour compléter les temps partiel de Mme Journault et la décharge hebdomadaire de Mme Jouneaux

► Thème de l'année : **Décors ton école ! L'Art au cœur des apprentissages.**

ALSH

L'accueil de loisirs accueille les enfants et les jeunes de l'âge de 3 à 13 ans sur une amplitude horaire allant de 7h30 à 18h30.

Les possibilités d'accueil sont multiples : vous pouvez en effet combiner des demi-journées et des repas. Durant les vacances d'été, en plus de l'accueil à la journée, nous proposons des camps pour toutes les tranches d'âges. Nous sommes ouverts tous les mercredis scolaires, toutes les vacances scolaires, sauf celles de fin d'année et les trois premières semaines de l'été.

Pour plus d'informations vous pouvez contacter **Rozenn Santana** par Mail ou par téléphone ou nous retrouver dans l'onglet « Accueil de Loisirs » du Portail Famille.



alshgrezbouerestbrice@hotmail.fr - 02 43 06 02 40



Actualités

► **Toute la semaine du 1^{er} au 5 Juin 2026**, nous avons reçu nos correspondants allemands, **trente-cinq élèves et deux professeurs qui viennent d'Itzehoe.**



Tout s'est très bien passé, de nombreuses sorties ont été faites, le musée Robert Tatin de Cossé le Vivien, Château de Sainte Suzanne, Château d'Angers, entre autres.

► **Le vendredi 5 Juin 2026**, nos élèves engagés dans le projet **Roborave** ont passé la journée avec leurs professeurs de technologie pour participer au concours organisé à Craon.

Une des quatre équipes a gagné un prix (nous ne savons pas encore lequel !

Notre fin d'année

► **Jeudi 11 Juin 2026** : grand spectacle au collège pour les élèves de 5^e intitulé « Farces de Molière »

► **Vendredi 12 Juin 2026** : sortie à Brocéliande, toujours pour les élèves de 5^e, à la découverte de Merlin l'enchanteur

► **Jeudi 18 Juin 2026** : sortie à Jublains pour les élèves de 6^e. Découverte du théâtre, des thermes, du musée et de la forteresse...

► Pour les élèves de 6^e et de 4^e, les séances des « gestes qui sauvent » et les séances de « Prévention Secours Civique » ont commencé le **lundi 8 Juin 2026**. Objectif : Validation des « gestes qui sauvent » pour tous nos élèves de 6^e et obtention du **diplôme de PSC1 (1^{er} niveau)** pour tous nos élèves de 4^e.

► **Tous les élèves de CM2 des écoles publiques du secteur** sont venus au collège pour une journée d'immersion. Le dernier jour a eu lieu le **lundi 8 Juin 2026** pour les écoles de Bierné et de Bouessay. Ils ont profité d'heures de cours (musique, physique, allemand, mathématiques et espagnol) et de la cantine du collège, plus un goûter en fin de journée.



Le CMJ (Conseil Municipal des Jeunes) est composé de **5 élèves en classe de CM1 et de CM2**. Il se réunit **une fois par les mois**.

Le 5 Septembre 2026 se déroulera le forum des associations auquel le CMJ se joindra afin d'organiser un **concours de dessin ouvert à tous les enfants de 3 à 15 ans**. Tout au long de l'année, ils réalisent des événements comme la décoration des sapins de Noël et la chasse aux oeufs à Pâques. Cette année, elle s'est déroulée le **4 Avril 2026**, **48 enfants** ont eu le bonheur de recevoir un paquet de chocolat en récompense de leur chasse aux oeufs.

Le **5 Juin 2026** était organisé un **concours de chant** qui a dû être annulé faute d'inscription.

Ce dernier sera renouvelé le **9 Octobre 2026 à 20h** à la **salle polyvalente de Grez-en-Bouère**.

L'inscription se fera auprès des écoles et par Mail : nathalie.gabillard79@yahoo.fr. Il est gratuit et ouvert aux personnes de 3 à 100 ans. Nous faisons appel à des lots afin de pouvoir récompenser nos « chanteurs ».



Conseil Municipal

Mme Le Maire et les membres du Conseil Municipal, vous informent que les réunions du Conseil Municipal sont ouvertes au public. Vous pouvez retrouver des procès-verbaux ainsi que les délibérations sur le site internet de la commune sur :

<http://www.grez-en-bouere.fr> ou
au panneau d'affichage (côté gauche de la Mairie).

Commissions

Dans le cadre du conseil municipal, les **conseillers** sont répartis dans des commissions **en fonction de leurs compétences et affinités avec les sujets abordés**.

Tableau des commissions page suivante.

Communauté de Communes

Mme Le Maire et M PAGERI Alain 1^{er} Adjoint **assistent également tous les mois** au conseil communautaire de la Communauté de communes (3^e mardi de chaque mois à 18h30).

Par ailleurs, Mme Le Maire est présente **tous les mois à la Communauté de communes** pour échanger avec le directeur général des services sur des sujets – problématiques diverses. Mais également, pour remonter des situations évoquées par les administrés de Grez-en-Bouère Mais dont la compétence n'est pas détenue par la Mairie Mais uniquement par la Communauté de communes.

Enfin, les **membres du conseil municipal** sont également répartis dans des commissions au sein de la communauté de communes.

Réunion Publique

Le **Conseil Municipal** a le plaisir de vous informer que vous êtes invités à la **réunion publique** que nous organisons le **vendredi 25 Septembre 2026 à 20h** à la salle polyvalente (derrière l'église). Le but est de permettre à chacun de partager des informations, des idées et de discuter. **Venez nombreux !**



Synthèse situation budgétaire Mairie

Sur les **5 dernières années**, la commune a connu une **progression soutenue de ces produits de fonctionnement** (+11.6%) Mais elle est inférieure à l'augmentation des charges de fonctionnement (+ 27 %).

Malgré cette évolution, la **situation financière de la commune est solide** à la clôture des comptes de 2025.

La **capacité d'autofinancement (brute et nette) est supérieure à la moyenne de la strate départementale**, ce qui témoigne d'une aptitude à financer ses investissements et à faire face à ses engagements.

Le fonds de roulement représente 278 jours de charges réelles de fonctionnement, qui se constitue un **niveau de trésorerie**

particulièrement confortable et offre une marge de sécurité importante.

Les ratios d'endettement apparaissent également maîtrisés, confirmant la bonne solvabilité de la collectivité et sa capacité à mobiliser si nécessaire de nouveaux financements.

En conclusion, malgré une dynamique de dépenses de fonctionnement plus rapide que celle des recettes, la commune conserve des fondamentaux financiers robustes, même si une vigilance doit être portée à l'évolution des charges afin de préserver durablement son niveau d'autofinancement.

Budget principal

	BUDGET VOTÉ	BUDGET CONSOMMÉ
Fonctionnement Dépenses	1 180 861,27 €	1 005 893,53 €
Fonctionnement Recettes	1 180 867,27 €	1 186 389,37 €
Résultat de l'exercice 2025		+ 180 495,84 €

	BUDGET VOTÉ	BUDGET CONSOMMÉ
Investissement Dépenses	1 094 504,44 €	779 757,66 €
Investissement Recettes	1 094 504,44 €	875 791,74 €
Résultat de l'exercice 2025		+ 96 034,08 €

Taxes 2026

TAXES	TAUX 2026 INCHANGÉ
Foncier bâti	46,01 %
Foncier non bâti	39,98 %
Taxe d'habitation (résidence secondaire)	15,76 %



Subventions aux associations 2026 :
5 000 €

Répartition des conseillers municipaux dans les commissions **Conseil Municipal et Communautés de communes**

Dans le cadre du conseil municipal, **des conseillers** sont répartis dans des commissions **en fonction de leurs compétences et affinités avec les sujets abordés.**

De plus, Mme Le Maire et M PAGERI Alain 1^{er} Adjoint assistent **tous les mois** au conseil communautaire de la Communauté de communes (3^e mardi de chaque mois à 18h30).

Par ailleurs, **Mme Le Maire est présente tous les mois** à la Communauté de communes pour **échanger avec le directeur**

général des services sur des sujets - problématiques diverses. Mais également, pour **remonter des situations** évoquées par les administrés de Grez-en-Bouère Mais dont la **compétence n'est pas détenue par la Mairie Mais uniquement par la Communauté de communes.**

Enfin, **les membres du conseil municipal** sont également répartis dans des commissions au sein de la communauté de communes.

Commission Voirie/Bâtiment/Travaux

FONCTION	PRÉNOM	NOM
Présidente	Nolwenn	BOISSINOT
Vice Président	Alain	PAGERI
	Eric	DONZALLAZ
	Mathieu	POIRIER
	Alexis	GAUTIER
	Sylvain	JONCHERAY

Commission Développement économique et commerce

FONCTION	PRÉNOM	NOM
Présidente	Nolwenn	BOISSINOT
Vice Président	Alexis	GAUTIER
	Nathalie	GABILLARD
	Alain	PAGERI
	Alexis	GAUTIER
	RoMain	PRODHOMME
	Mathieu	POIRIER
	Vincent	LAVAL
	Honorine	CARLIER
	Manuela	PANNIER

Commission Urbanisme Environnement

FONCTION	PRÉNOM	NOM
Présidente	Nolwenn	BOISSINOT
Vice Président	Eric	DONZALLAZ
	Alain	PAGERI
	Mathieu	POIRIER
	Lorenzo	DONATI
	Alexis	GAUTIER
	Sylvain	JONCHERAY

Commission Scolaire petite enfance

FONCTION	PRÉNOM	NOM
Vice Présidente	Raphaël	BOUCHARD
Représentant	Nathalie	GABILLARD
	Mathilde	BLANCHET

Commission Communication Presse

FONCTION	PRÉNOM	NOM
Présidente	Nolwenn	BOISSINOT
	Mathilde	BLANCHET
	Alexiane	LEPAGE
	Delphine	HUGNET
	Vicent	LAVAL

Commission manifestation fêtes animation

FONCTION	PRÉNOM	NOM
Présidente	Nolwenn	BOISSINOT
	Mathilde	BLANCHET
	Lorenzo	DONATI
	Alexiane	LEPAGE
	Delphine	HUGNET

Commission Finances

FONCTION	PRÉNOM	NOM
Présidente	Nolwenn	BOISSINOT
Adjoints	Alain	PAGERI
	Nathalie	GABILLARD
	Eric	DONZALLAZ
	Mathilde	BLANCHET
	Mathieu	POIRIER
	Delphine	HUGNET
	Alexis	GAUTIER
	RoMain	PRODHOMME

Commission Action Sociale

FONCTION	PRÉNOM	NOM
Présidente	Nolwenn	BOISSINOT
Vice Président	Eric	DONZALLAZ
	Manuela	PANNIER
	Honorine	CARLIER
	Nathalie	GABILLARD

Commission Sécurité

FONCTION	PRÉNOM	NOM
Présidente	Nolwenn	BOISSINOT
Vice Président	Eric	DONZALLAZ
	Honorine	CARLIER
	Nathalie	GABILLARD

Commission de suivi de site Aprochim

FONCTION	PRÉNOM	NOM
Présidente	Nolwenn	BOISSINOT
Titulaire	Eric	DONZALLAZ
Suppléant	Lorenzo	DONATI

Commission de suivi de site Brenntag

FONCTION	PRÉNOM	NOM
Présidente	Nolwenn	BOISSINOT
Titulaire	Eric	DONZALLAZ
Suppléant	Lorenzo	DONATI

Correspondant d'appel d'offres

FONCTION	PRÉNOM	NOM
Présidente	Nolwenn	BOISSINOT
Titulaire	Eric	DONZALLAZ
	RoMain	PROHOMME
	Alain	PAGERI
Suppléant	Vincent	LAVAL
	Sylvain	JONCHERAY
	Alexis	GAUTIER

Délégation de service public

FONCTION	PRÉNOM	NOM
Présidente	Nolwenn	BOISSINOT
Titulaire	Eric	DONZALLAZ
	RoMain	PROHOMME
	Alain	PAGERI
Suppléant	Vincent	LAVAL
	Sylvain	JONCHERAY
	Alexis	GAUTIER

Comité de pilotage centre de loisirs

FONCTION	PRÉNOM	NOM
Titulaire	Nathalie	GABILLARD
	Manuela	PANNIER
Suppléant	Mathilde	BLANCHET
	Nolwenn	BOISSINOT

Délégué Territoire d'Énergie Mayenne et correspondant risques naturels ENEDIS

FONCTION	PRÉNOM	NOM
Titulaire	Eric	DONZALLAZ
Suppléant	Sylvain	JONCHERAY

Représentant au GAL SUD MAYENNE

FONCTION	PRÉNOM	NOM
Présidente	Nolwenn	BOISSINOT
Titulaire	Alexis	GAUTIER
Suppléant	Eric	DONZALLAZ

Délégué pour SIVOS

FONCTION	PRÉNOM	NOM
Titulaire	Nolwenn	BOISSINOT
	Nathalie	GABILLARD
	Manuela	PANNIER
Suppléants	Delphine	HUGNET
	Mathilde	BLANCHET
	Sylvain	JONCHERAY

Délégué CNAS

FONCTION	PRÉNOM	NOM
	Eric	DONZALLAZ

Correspondant sécurité routière

FONCTION	PRÉNOM	NOM
	Eric	DONZALLAZ

Correspondant Défense

FONCTION	PRÉNOM	NOM
	Eric	DONZALLAZ

Correspondant Incendie et Secours

FONCTION	PRÉNOM	NOM
	Eric	DONZALLAZ

Représentant E collectivité

FONCTION	PRÉNOM	NOM
	Vincent	LAVAL

Commission communautaire Aménagements et stratégie territoriale

FONCTION	PRÉNOM	NOM
Vice Président	Sylvain	ROUSSELET
Représentant	Eric	DONZALLAZ

Commission communautaire Déchets et économie circulaire

FONCTION	PRÉNOM	NOM
Vice Président	Jérôme	LANDELLE
Représentant	Eric	DONZALLAZ

Commission communautaire Economie, agriculture, tourisme

FONCTION	PRÉNOM	NOM
Vice Président	Sylvain	LE-GRAËT
Représentant	Sylvain	JONCHERAY

Commission communautaire Santé et action sociale

FONCTION	PRÉNOM	NOM
Vice Présidente	Christèle	HARMANGE
Représentant	Eric	DONZALLAZ
	Delphine	HUGNET

Commission communautaire Culture, enfance, jeunesse et sports

FONCTION	PRÉNOM	NOM
Vice Présidente	Raphaël	BOUCHARD
Représentant	Nathalie	GABILLARD
	Mathilde	BLANCHET

Commission communautaire Eau, assainissement et GEMAPI

FONCTION	PRÉNOM	NOM
Vice Présidente	Stéphane	FOUCHER
Représentant	Eric	DONZALLAZ

Commission communautaire Culture, enfance, jeunesse et sports

FONCTION	PRÉNOM	NOM
Vice Présidente	Raphaël	BOUCHARD
Représentant	Nathalie	GABILLARD
	Mathilde	BLANCHET

Location Salle Polyvalente (tarifs à partir du 1^{er} Septembre 2025)



Location JOURNÉE

Personnes domiciliées dans la commune :	
Tarif été du 1 ^{er} Mai au 30 Septembre	170,00 €
Tarif hiver du 1 ^{er} Octobre au 30 Avril	200,00 €
Personnes domiciliées dans la commune :	
Tarif été du 1 ^{er} Mai au 30 Septembre	260,00 €
Tarif hiver du 1 ^{er} Octobre au 30 Avril	290,00 €
Location vaisselle	0,60 €/ personne

Location WEEK-END

Personnes domiciliées dans la commune :	
Tarif été du 1 ^{er} Mai au 30 Septembre	250,00 €
Tarif hiver du 1 ^{er} Octobre au 30 Avril	280,00 €
Personnes domiciliées dans la commune :	
Tarif été du 1 ^{er} Mai au 30 Septembre	370,00 €
Tarif hiver du 1 ^{er} Octobre au 30 Avril	400,00 €
Location vaisselle	0,60 €/ personne



Location RÉUNION, CONFÉRENCE, SÉMINAIRES

(ASSOCIATIONS/ORGANISMES)

Pour les Associations communales et toutes les réunions d'organismes dont le siège social est à Grez-en-Bouère: MISE A DISPOSITION GRATUITE de la salle polyvalente ainsi que de la vaisselle.	
Pour toutes autres associations ou organismes :	
Tarif été du 1 ^{er} Mai au 30 Septembre	60,00 €
Tarif hiver du 1 ^{er} Octobre au 30 Avril	90,00 €
Location vaisselle	0,60 €/ personne

Location VIN D'HONNEUR APÉRITIF DINATOIRE

(1/2 JOURNÉE DE 4 HEURES)

Personnes domiciliées dans la commune :	
Tarif été du 1 ^{er} Mai au 30 Septembre	80,00 €
Tarif hiver du 1 ^{er} Octobre au 30 Avril	110,00 €
Personnes domiciliées dans la commune :	
Tarif été du 1 ^{er} Mai au 30 Septembre	100,00 €
Tarif hiver du 1 ^{er} Octobre au 30 Avril	130,00 €
Location vaisselle	0,60 €/ personne
GRATUIT pour les habitants de la commune lors d'une sépulture.	

MONTANT DES ARRHES

50 % à la réservation

MONTANT DE LA CAUTION POUR TOUTE RÉSERVATION

500,00 €

Location table et bancs

La Mairie met à disposition pour les habitants de la commune une location de 20 tables et 40 bancs, au tarif de 1,50 € la table et les 2 bancs.



Je suis **UN PARTICULIER**, quels usages de l'eau en période de sécheresse ?

Principales restrictions réglementaires applicables en situation de sécheresse

(Pour en savoir plus, se référer à l'arrêté cadre du 27 avril 2026 relatif à la mise en œuvre de mesures de limitation des usages de l'eau en période d'étiage)

Les dispositions présentées ci-dessous ne s'appliquent pas :

- à l'utilisation des eaux stockées dans les retenues d'eau (plans d'eau, lagunes, mares, réserves) élanques, déconnectées du milieu naturel (rivières, canaux, nappes) remplies entre le 1er novembre et le 31 mars. Les exploitants de ces retenues devront être en mesure de justifier que durant la période d'étiage (1er avril au 31 octobre inclus), le cumul des prélèvements effectués à partir d'une de ces retenues n'excède pas la capacité théorique de la retenue concernée.

A ce titre, tout exploitant d'une telle retenue devra être en mesure de fournir, à la demande de l'autorité administrative, une bathymétrie de sa retenue associée à un comutage,

- à l'utilisation des eaux pluviales collectées à partir de surfaces imperméabilisées et stockées dans des aménagements réguliers (ex : récupération des eaux de toitures stockées dans des cuves),

- à l'utilisation des eaux usées traitées satisfaisant aux obligations réglementaires.

Il revient aux usagers de démontrer la déconnexion éventuelle de leurs installations régulières de prélèvement (forages, retenues...) vis-à-vis des milieux aquatiques et de la nappe d'accompagnement.

Arrosage				Lavage et nettoyage		Remplissage et vidange		Alimentation		Activités			
Espaces verts, pelouses, plantations, massifs fleuris et plantes d'agrément non liées à la production (pots et pleine terre)				Véhicules		Piscines privées de plus d'1 m³		Fontaines privées d'ornement		Abreuvement et hygiène des animaux		Eau potable (usages prioritaires : santé, salubrité, sécurité civile)	
Jardins potagers				Il est rappelé que le lavage à titre privé à domicile Est interdit		Plans d'eau						Gestion des ouvrages	
Terrains de sport, pistes de chevaux et champs de courses												Travaux en cours d'eau	
Golfs													
VIGILANCE													
✓	✓	✓	✓	✓	✓	✓	✓	✓	✓	✓	✓	✓	
Autolimitation	Autolimitation	Autolimitation	Autolimitation	Autolimitation	Autolimitation	Autolimitation	Autolimitation	Autolimitation	Pas de limitation sauf arrêté spécifique	Autolimitation	Autolimitation	Autolimitation	
ALERTE													
✗	✗	✗	✗	✗	✗	✗	✗	✗	✓	✓	✗	✗	
Interdiction totale pour les espaces verts et pelouses				Interdiction sauf pour les stations de lavage professionnelles (**): - avec du matériel haute pression - ou avec un système équipé d'un recyclage de l'eau à 70 % - ou avec un portique programmé ECO (ou prog de base 1) - ou pour des lavages pour impératifs sanitaires		Interdiction de remplissage sauf : - remise à niveau - premier remplissage si le chantier avait débuté avant les premières restrictions		Interdiction sauf piscicultures déclarées et baignades autorisées sauf lac de Haute Mayenne soumis à son propre règlement d'eau		L'alimentation des fontaines privées en circuit ouvert est interdite, dans la mesure où cela est techniquement possible		Limitation au maximum des risques de perturbation des milieux aquatiques	
Interdiction entre 8h et 20h pour les autres usages				Interdiction entre 8h et 20h		Interdiction entre 8h et 20h		Interdiction de 8h à 20h (*)		Pas de limitation sauf arrêté spécifique		Obligation de respecter le débit réservé à l'aval des travaux	
ALERTE RENFORCEE													
✗	✗	✗	✗	✗	✗	✗	✗	✗	✓	✓	✗	✗	
Interdiction totale sauf entre 20 h et 8 h pour les arbres et arbustes plantés en pleine terre depuis moins de 2 ans				Interdiction (sauf pour les terrains de compétition à enjeu national ou international et les terrains d'entraînement associés). Pour ces terrains, l'arrosage est interdit de 8h à 20h et réduit au maximum entre 20h et 8h et il ne pourra représenter plus de 30 % des volumes habituels		Interdiction sauf pour les stations de lavage professionnelles (**): - dans la limite d'une seule piste ouverte avec du matériel haute pression ou un portique programmé ECO (ou prog de base 1) - ou avec un système équipé d'un recyclage de l'eau à 70 % - ou pour des lavages pour impératifs sanitaires dans la limite des matériels susmentionnés		Interdiction de remplissage sauf : - remise à niveau - premier remplissage si le chantier avait débuté avant les premières restrictions		L'alimentation des fontaines privées en circuit ouvert est interdite, dans la mesure où cela est techniquement possible		Report des travaux sauf : - situation d'assoc total - pour des raisons de sécurité - dans le cas d'une restauration, renaturation du cours d'eau - dans le cas d'un accord du service de police de l'eau de la DDT	
Interdiction entre 8h et 20h				Interdiction à l'exception des greens et départs de 20h à 8h (*)		Interdiction sauf si réalisé par une collectivité ou une entreprise prestataire et à condition que le chantier ait été programmé avant les premières restrictions (sur justificatif) ou en cas d'impératif sanitaire ou sécuritaire		Interdiction sauf piscicultures déclarées et baignades autorisées sauf lac de Haute Mayenne soumis à son propre règlement d'eau		Pas de limitation sauf arrêté spécifique		Interdiction sans manœuvres nécessaires (***)	
CRISE													
✗	✗	✗	✗	✗	✗	✗	✗	✗	✓	✓	✗	✗	
Interdiction totale sauf entre 20 h et 8 h pour les arbres et arbustes plantés en pleine terre depuis moins de 2 ans				Interdiction (sauf pour les terrains de compétition à enjeu national ou international et les terrains d'entraînement associés). Pour ces terrains, l'arrosage est interdit de 8h à 20h et réduit au maximum entre 20h et 8h et il ne pourra représenter plus de 30 % des volumes habituels		Interdiction sauf impératif sanitaire (**) et dans la limite d'une seule piste ouverte : - avec du matériel haute pression - ou avec un système équipé d'un recyclage de l'eau à 70 % - ou avec un portique Programmé ECO (ou programme de base 1)		Interdiction de remplissage (y compris de remise à niveau) Interdiction de vidange		L'alimentation des fontaines privées en circuit ouvert est interdite, dans la mesure où cela est techniquement possible		Report des travaux sauf : - situation d'assoc total - pour des raisons de sécurité - dans le cas d'une restauration, renaturation du cours d'eau - dans le cas d'un accord du service de police de l'eau de la DDT	
Interdiction de 8h à 20h et limité au strict nécessaire entre 20h et 8h				Interdiction à l'exception des greens et départs de 20h à 8h (*) par un arrosage réduit à 350 m³/semaine maximum par tranche de 9 trous. Interdiction totale en cas de pénurie d'eau potable.		Interdiction sauf impératif sanitaire ou sécuritaire et réalisé par une collectivité ou une entreprise prestataire		Interdiction sauf piscicultures déclarées		Pas de limitation sauf arrêté spécifique		Interdiction sans manœuvres nécessaires (***)	

(*) Un registre de prélèvement devra être rempli hebdomadairement pour l'irrigation et les volumes prélevés seront communiqués de manière hebdomadaire à la DDT.

(**) L'ouverture des installations est conditionnée au respect par son propriétaire des mesures suivantes à destination des utilisateurs :

- l'affichage de manière visible, à hauteur de visage et à proximité du monnayeur, des restrictions en vigueur et
- une signalétique de la ou les piste(s) ouverte(s) et celle(s) non ouverte(s) (cf annexe n° 6 de l'arrêté) et
- la matérialisation physique par du rubalise de la ou les piste(s) non ouverte(s).

(***) Certaines manœuvres d'ouvrages restent autorisées si elles sont nécessaires :

- au respect du débit minimum biologique
- à la vie aquatique en amont et en aval de l'ouvrage
- au non dépassement de la cote légale de retenue
- à la protection contre les inondations des terrains riverains en amont ou en aval
- à la restitution à l'aval du débit entrant à l'amont et au soutien d'étiage, à la sécurité de l'ouvrage
- à la garantie de l'approvisionnement en électricité du territoire national,
- à la délivrance d'eau pour les besoins de la biodiversité ou d'autres usages, encadrée par un cahier des charges ou une convention visée par l'autorité administrative

<https://www.mayenne.gouv.fr/Actions-de-l-Etat/Environnement-eau-et-biodiversite/Eau/Secheresse-et-etages>

Commémoration du 8 Mai

Rétrospective en images de la cérémonie de **Commémoration du 81^e anniversaire de la Victoire du 8 Mai 1945**. Le rassemblement a eu lieu à 9h45 au **Parc des Lilas** pour rejoindre le **Monument aux Morts** où un dépôt de gerbes a été réalisé. Mme Le Maire a fait la lecture du texte rédigé par Catherine VAUTRIN, ministre des Armées et des Anciens combattants.

Ensuite, la classe orchestre du collège ainsi que l'Harmonie de Bierné a interprété « Le Chant des partisans ». Puis le cortège s'est dirigé vers la salle polyvalente où un pot de l'amitié a été servi.

Merci aux nombreuses personnes présentes ainsi qu'aux pompiers, Gendarmes, à l'Harmonie de Bierné, le collège « Le Grand Champ », les écoles et les Anciens Combattants.



Travaux et entretien



Nos agents communaux ont réceptionnés la nouvelle tondeuse.



Au cimetière, un terrassement a été effectué.



L'aménagement extérieur du restaurant continu, des piliers ont été installés pour accueillir prochainement une terrasse en bois.



On vous accueille !

PROCHE DE VOUS, PROCHE DE CHEZ VOUS

Permanence France Services

La permanence France services se tient le **3^e mardi de chaque mois** à la Mairie de Grez-en-Bouère de 8h30 à 12h sur RDV au 02 43 64 29 00. Pas de permanence en Juillet et Août.

Extension pôle Santé

Actuellement réparti sur deux niveaux pour une surface totale de 369 m², le bâtiment accueille déjà huit praticiens. Afin de répondre aux besoins croissants du territoire en matière de soins de proximité, une extension de 360 m² est en cours de construction. Ce nouvel espace permettra d'élargir les deux étages existants et d'intégrer jusqu'à huit professionnels de santé supplémentaires. Parmi eux, des infirmiers en pratique

avancée viendront en appui aux médecins généralistes, notamment pour la réalisation d'exams médicaux de base et le suivi des parcours de soins. Ce renforcement de l'équipe médicale vise à améliorer l'accès aux soins pour les habitants du secteur.

La réception des travaux est prévue pour le 4^e trimestre 2026.



Horaires de tonte et bricolage

Lundi, mardi, jeudi et vendredi

8h30-12h / 14h-19h30

Samedi et mercredi

9h-12h / 15h-19h

Dimanche et jours fériés

10h-12h



Pensez à vos voisins !

JE CONSTRUIS, JE RÉNOVE : PRÉPARER L'ARRIVÉE DE LA FIBRE

L'ESSENTIEL À RETENIR

Avant toute fibre optique, les cartes interactives des réseaux sont à jour. Comme l'eau, l'électricité ou encore le gaz, le raccordement au réseau fibre doit être anticipé.

Dès la réception de votre permis de construire, vous devez engager les démarches de raccordement. Autrement, vous risquez d'être bloqué par des travaux plus importants, des délais supplémentaires et des coûts élevés.

ÉTAPE 1 JE RASSEMBLE LES DOCUMENTS NÉCESSAIRES À MA DEMANDE



ÉTAPE 2 JE ME FAIS ACCOMPAGNER PAR UN BUREAU D'ÉTUDES

Le bureau d'études vous aidera dans les démarches suivantes :

- constituer votre dossier ;
- obtenir la localisation de votre Point d'Accès Réseau (PAR) l'adresse la plus proche de votre propriété ;
- étudier et faire valider les travaux nécessaires ;
- référencer votre adresse sur le réseau fibre.

Retrouvez la liste des bureaux d'études référencés sur : www.mayenne-fibre.fr

ÉTAPE 3 JE SOUSCRIS UN ABONNEMENT FIBRE



Une fois votre logement éligible à la fibre, il vous reste plus qu'à contacter l'opérateur de votre choix pour souscrire une offre fibre.

ADDITION FIBRE : OUI FAIT QUOI ? DÉCOUVREZ LE SCHEMA.

ADDITION FIBRE : QUI FAIT QUOI ?

COMPRENDRE LES RESPONSABILITÉS DE CHAQUE ACTEUR.



Dès réception de votre permis de construire valide, vous devez lancer le processus de raccordement de votre maison.

1. Infrastructure existante dans la propriété, prise en charge du bénéficiaire de l'habitat individuel (propriétaire ou locataire).
2. Infrastructure existante sur le terrain, prise en charge du bénéficiaire de l'habitat individuel (propriétaire ou locataire).
3. Infrastructure sur le terrain public, hors droit de terrain à la charge de l'opérateur d'infrastructures.

4. Travaux de terrassement permettant le passage de la fibre.

5. Point de dérivation optique (PDO) construit ou à construire, limite entre les infrastructures dans la propriété privée et celles situées sur le terrain public.

6. Point d'Accès au Réseau (PAR) permet la connexion entre les infrastructures existantes ou à construire pour connecter votre logement.

LES EXPLICATIONS EN VIDÉO :

PLUS D'INFORMATIONS SUR WWW.MAYENNE-FIBRE.FR

QR CODE



Passage de la balayeuse

Petit rappel concernant les dates de passages de la balayeuse dans les rues de notre commune. Elle passe un lundi par mois.

13/07/2026 14/09/2026 12/10/2026

9/11/2026 14/12/2026

Pour faciliter son passage et son efficacité, il est demandé de ne pas se garer le long des trottoirs. Merci de votre compréhension.



Feu à la récompense

Le feu à la récompense installé rue de Libération, est un dispositif de modération de la vitesse qui "récompense" les conducteurs respectueux en leur offrant le vert et pénalise les excès par un rouge temporaire !

Respectons tous ensemble la limitation de vitesse !



Rencontres

Mme Le Maire a eu le plaisir de rencontrer Mr Gilbert MANCIET, Sous-Préfet, Sous-Préfecture de Château-Gontier accompagné de Mme Catherine LOMBARD, Chargée de Territoires, Sous-Préfecture de Château-Gontier.

Elle a également rencontré M. Guillaume CHEVROLLIER, Sénateur de la Mayenne le vendredi 12 Juin 2026.



GREZ'EN FÊTES

Le nouveau comité des fêtes GREZ'EN FÊTES a vu le jour au mois d'Avril.

Une équipe motivée pour dynamiser notre commune qui recrute des bénévoles pour ces prochaines manifestations.

3 mots clés : convivialité, organisation et dynamisme !

À l'occasion du **vide grenier le 8 Mai 2026**, vous avez pu nous rencontrer au stand restauration et à la buvette, une première action réussie qui nous permet d'en organiser 2 autres en 2026.

Le **samedi 5 Septembre 2026**, une **journée festive** aura lieu au terrain des sports nous vous attendons nombreux pour partager ces bons moments!

► **Forum des associations** : venez découvrir de multiples activités et sports

► **Concours de pétanque** : inscriptions sur place, nombreux lots

► **Soirée dansante** : repas et DJ Les cartes sont à vendre auprès des membres et dans les commerces.

Le **samedi 12 Décembre 2026**, nous vous réservons de belles surprises pour le Marché de Noël.



Président : Damien Pannier
Secrétaire : Emilie Cauchois
Trésorier : Guillaume Blanchet

Pour nous contacter :

06 15 39 14 51

Grezenfetes@gmail.com





LE TRI SÉLECTIF,
soit je m'y mets, soit je m'y mets!!

MÉMO TRI

"Trier aujourd'hui, c'est protéger demain !"

TOUS LES EMBALLAGES + PAPIERS

EMBALLAGES/BRQUES CARTON

EMBALLAGES MÉTAL

BOUTEILLES/FLACONS PLASTIQUE

FILMS/SACS SACHETS

BARQUETTES/POTS

TOUS LES PAPIERS JOURNAUX/MAGAZINES LIVRES/ENVELOPPES/...

EN VRAC, SANS SAC, VIDÉS ET NON LAVÉS SÉPARER LES ÉLÉMENTS

LES BIODÉCHETS

DÉCHETS DE CUISINE ET JARDIN

LE VERRE

SANS COUVERCLE ET VIDÉS

LES TEXTILES ET PETITES MAROQUINERIES

MÊME ABIMÉS MAIS NON SOUILLÉS EN SAC FERMÉ (30L MAX.)

LES CARTONS

VIDÉS ET PLIÉS

LES ORDURES MÉNAGÈRES

EN SAC FERMÉ (80 litres max.)

scannez-moi

À JETER ? À TRIER ?

POUR TOUT SAVOIR, TÉLÉCHARGEZ L'APPLI GUIDE DU TRI

ADENE CITEO



GÉNÉRATIONS MOUVEMENTS

Générations Mouvement Club de Grez en Bouère est une association qui compte **70 adhérents** et qui propose des activités et des sorties aux retraités pour des moments de partage et de convivialité dans notre village.

Nous avons également un **partenariat avec le club de Bouère** pour participer à leurs activités et sorties.

Les activités

- **Lundi de 9h15 à 10h15 à la salle polyvalente** : Gym douce avec Mélissa
- **Lundi de 15h à 16h à la salle polyvalente** : Initiation à la danse avec Jean-Paul et Gisèle (Madison, Bachata, danses en ligne et en couple)
- **Mardi de 9h à 11h à partir d'Avril** : Marche 8 km départ soit parking salle polyvalente de Grez soit parking salle des fêtes de Bouère. Pas d'arrêt en Juillet et Août.
- **Mardi de 14h30 à 18h à partir d'Avril** : Pétanque sur le terrain de Bouère, départ parking salle polyvalente Grez. Pas d'arrêt en Juillet et Août
- **Mercredi de 14h à 17h30 à la salle polyvalente** : Jeux de sociétés, belote, tarot, etc... Arrêt en Juillet et Août car la salle n'est pas climatisée. Reprise le 2 Septembre.

► **1^{er} mercredi du mois de 14h30 à 17h30** : Danses à la salle des fêtes de Bouère. Pas d'arrêt en Juillet.

► **Jeudi de 9h30 à 10h30 à partir d'Avril** : Marche 5 km départ parking de la salle polyvalente pour covoiturer et rejoindre le parking de la salle des fêtes de Bouère. Pas d'arrêt en Juillet et Août.

Les sorties

- **18 Juillet 2026** : Loto à Villiers-Charlemagne, ouvert à tous.
- **20 Juillet 2026** : Croisière repas sur la Mayenne avec le Duc de Chauvières
- **3 Septembre 2026** : Journée sortie sponsorisée sur la Rance
- **16 Septembre 2026** : Repas d'automne du club de Grez-en-Bouère
- **9 Octobre 2026** : Déjeuner spectacle à Château-Gontier
- **12 Novembre 2026** : Repas du territoire à St Loup-du-Dorat
- **2 Décembre 2026** : Repas de Noël du Club de Grez-en-Bouère
- **9 Décembre 2026** : Repas de Noël du Club de Bouère

Pour tous renseignements, n'hésitez pas à contacter la secrétaire Sylvie CHANGEON au 06 79 80 69 48

Mon Studio Beauté

À partir du 1^{er} Juillet, mon Studio Beauté va accueillir une salariée esthéticienne, Margot. Il y aura des épilations et soin visage en plus

Mais Margot fera aussi les réhausséments de cils, les massages, le head spa.

L'agenda pour Margot est déjà ouvert sur planity ou par téléphone au 06 30 01 76 19.

À partir du 1^{er} Septembre 2026,
l'institut sera ouvert tous les mercredis.
Lundi, mardi, mercredi et jeudi :
9h-18h30
Vendredi : 9h - 19h30
Samedi : 9h - 15h30

NOUVEAUTÉ ♥
L'ARRIVÉE DE
Margot
ESTHÉTICIENNE

♥
ET LE RETOUR
DES ÉPILATIONS
&
DES SOINS VISAGE
à l'institut ♥

♥ Margot sera à vos petits soins
DÈS LE 1^{ER} JUILLET

VOUS POUVEZ PRENDRE RENDEZ-VOUS
DÈS MAINTENANT

📅 SUR PLANITY | 📞 OU AU 06.30.01.76.19

Mon Studio Beauté ♥

14 RUE DE LA LIBÉRATION
À GREZ EN BOUÈRE

Planning : Les baladins du Moulin

DATE 2026	VILLAGE DE DÉPART	HEURE DE RDV Mairie de GREZ	HEURE DÉPART RANDO	DISTANCE EN KM	INFORMATIONS COMPLÉMENTAIRES POINT DE DÉPART	RESPONSABLES
Dimanche 5 Juillet	DAON	13h30	14h00	12	Parking de la Guinguette	Luc/Jean-Louis/Chantal 02 43 70 59 14
Dimanche 6 Septembre	VILLIERS CHARLEMAGNE	13h30	14h00	13	Parking de la Mairie	Luc/Claude/René 02 43 70 59 14
Dimanche 4 Octobre	PINCE (72)	13h30	14h00	12	Les Trois Poiriers	René/Chantal/Edwige 06 99 21 98 57
Dimanche 8 Novembre	SAINT BRICE	13h45	14h00	12	Place de l'Eglise	Edwige/Bernadette 06 83 91 62 50
Dimanche 6 Décembre	SABLE SUR SARTHE (72)	13h30	14h00	10	Parking du Super U	Edwige/Jean-Louis/René 06 83 91 62 50
RANDONNÉES FRAÎCHEUR						
Mardi 7 Juillet	SAINT DENIS D'ANJOU	19h15	20h00	6	Parking Place Henri IV	Jean-Paul/Jean-Louis 07 85 55 53 47
Mardi 21 Juillet	MENIL	19h30	20h00	6	La Pommeraie à 3 km Route de la Jaille Visite producteur fleurs	Luc/Jean-Louis 02 43 70 59 14
Mardi 28 Juillet	SAINT DENIS DU MAÎNE	19h00	19h30	6	Parking du Swing Golf Pique-nique après la rando	Jean-Louis/Luc 02 43 64 21 96

Payant pour les non licenciés 2 € - En cas de vigilance météo se renseigner sur le Maintien ou non de la randonnée

La Ferme des Dorines



Le 31 Mai 2026 dans la matinée, s'est déroulée sur notre ferme La Fête du lait bio, avec un petit-déjeuner ainsi qu'une visite de la ferme.

Quatre-vingts personnes se sont déplacées pour partager ce moment convivial !

Merci pour ces échanges riches et de qualité !

Nous accueillerons un groupe d'assistantes maternelles à partir de Septembre 2026. N'hésitez pas à le rejoindre !



lafermedesdorines@gmail.com

www.lafermedesdorines.com



EDI Jardin fleuri

L'atelier peinture de l'EDI Jardin Fleuri exposera durant tout le mois de Juillet les œuvres réalisées par les participants de cet atelier. Ce dernier est animé par Madame Cécile Gruau, bénévole à l'association.

Cette exposition sera visible dans le hall d'entrée de la Mairie de Grez-en-Bouère.

Nous vous remercions par avance de l'intérêt que vous porterez au travail de ces artistes.

28, rue de la Libération 53290 GREZ en BOUERE
Tél : 02 43 70 66 66 - Port : 06 70 15 63 11
Mail : assojardinfleuri@neuf.fr

Association Familles Rurales



L'association Familles rurales de Grez-en-Bouère/Bouère proposera à la rentrée 2026 sur Grez-en-Bouère de la gym le mercredi et du yoga le mardi. Pour la gym, se renseigner auprès de Delphine (06 41 46 34 79).

Pour le yoga, se renseigner auprès de Céline (06 52 61 13 24).

Nouvelles de la paroisse

Après avoir été notre curé pendant deux ans, le **Père David Dugué** quittera notre paroisse **Sainte Bernadette de Bellebranche** à la fin du mois d'Août. Il sera remplacé par le **Père Lucien Soro**. L'installation de notre nouveau curé aura lieu le **dimanche 13 Septembre 2026** dans notre église **Saint Martin**, en présence de **Monseigneur Matthieu Dupont**, évêque du diocèse de Laval, lors de la messe dominicale de 10H45.

Association pour la sauvegarde de l'église

L'association pour la sauvegarde de l'église de Grez-en-Bouère présentera les tableaux de l'aquarelliste **Louis Morillon** qui se trouvent dans la nef de l'église, le **dimanche 20 Septembre 2026 de 15h à 18h**, dans le cadre des journées du patrimoine.

CARBURANT : UNE AIDE DE 50 € POUR LES TRAVAILLEURS GRANDS ROULEURS



**50 €
D'AIDE
FORFAITAIRE**



Vous parcourez au moins 15 km par jour ou 8 000 km par an dans le cadre de votre activité professionnelle



Sous conditions de ressources et selon le type de véhicule



DEMANDE EN LIGNE
À PARTIR DU
27 MAI 2026

Bouère

Mardi 7 juillet

cinéma plein air

À bicyclette !



Food truck et buvette sur place
GRATUIT

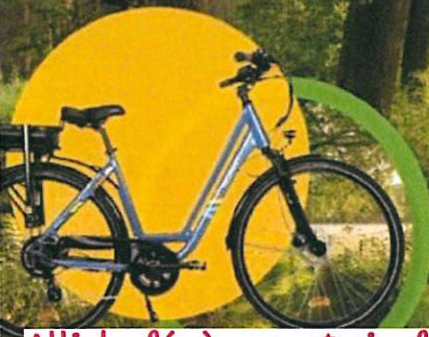
PROGRAMME

- 18h30 RDV aux halles
- 19h Départ balade à vélo
- 22h30 Projection

PHYS DE MESLAY GREZ
Bouère
ATMOSPHÈRES 55
LE CINÉMA EN MAYENNE

LOUEZ un vélo électrique à prix réduit :

Conditions d'éligibilité sur www.paysmeslaygrez.fr



À l'an de location (250€ max. par an)

- 1 panier
- 1 antivol
- 1 chargeur de batterie
- 1 entretien annuel

PHYS DE MESLAY GREZ

Smile Articom Meslay

Les Mesliday

FOIRE ARTISANALE & COMMERCIALE

4 ET 5 JUILLET 2026

EXPOSANTS
ANIMATIONS
BUVETTE
RESTAURATION

Meslay du Maine Centre ville

Samedi de 11h à 19h
Dimanche de 10h à 17h
Entrée gratuite

Plus d'infos : Smile Articom Meslay / smilearticom@gmail.com

PHYS DE MESLAY GREZ



RETRAITÉE & TOUJOURS ACTIVE

je fais bénéficier de mon expérience dans l'aide ou le soin...

pourquoi pas vous ?

- ✓ Complément de retraite
- ✓ Temps choisi
- ✓ Planning adapté

ADMR Renseignez-vous

ADMR DE LA MAYENNE Tél. 02 43 59 17 40

ADMR DE LA MAYENNE Tél. 02 43 59 17 40

ADMR DE LA MAYENNE Tél. 02 43 59 17 40

ADMR DE LA MAYENNE Tél. 02 43 59 17 40

ADMR DE LA MAYENNE Tél. 02 43 59 17 40

ADMR DE LA MAYENNE Tél. 02 43 59 17 40

ADMR DE LA MAYENNE Tél. 02 43 59 17 40

ADMR DE LA MAYENNE Tél. 02 43 59 17 40

ADMR DE LA MAYENNE Tél. 02 43 59 17 40

ADMR DE LA MAYENNE Tél. 02 43 59 17 40

ADMR DE LA MAYENNE Tél. 02 43 59 17 40

ADMR DE LA MAYENNE Tél. 02 43 59 17 40

Le Jardin de la Boulonnière

Production et Vente de légumes frais



Le Jardin de la Boulonnière

À partir du 29 Juin 2026, le Jardin de la Boulonnière ne sera plus ouvert le LUNDI. Merci de votre compréhension.



Accompagnante en Intégration Motrice Primordiale

Approche éducative qui permet d'identifier et d'intégrer les réflexes et mouvements primordiaux non matures, chez l'enfant ou l'adulte, à l'aide de mouvements et de procédures d'équilibrage simples, agréables et rapides à pratiquer.

SPHÈRE CORPORELLE



Posture, motricité
Coordination
Détente

SPHÈRE ÉMOTIONNELLE



Gestion du stress
Faire face à l'inconnu
Sécurité intérieure

SPHÈRE COGNITIVE



Apprentissage (lecture, écriture,...)
Mémoire
Concentration



+ d'informations :
www.reflexes.org

PRESTATIONS

Accompagnement individuel
Ateliers
Conférences
Formations



CONTACT

Sophie MARTEAU

06.38.05.78.87

Meslay-du-Maine et Laval

reflexesetmouv@gmail.com

Les réflexes archaïques (primitifs) qu'est ce que c'est ?

- Ensemble de mouvements involontaires présents chez le nouveau-né. Ils se développent jusqu'à 1 voire 3 ans de l'enfant.
- Base fondamentale dans la mise en place de nos comportements, de notre réussite scolaire ainsi que dans notre vie physique, émotionnelle et cognitive.

Qui suis-je ?

- Travailleuse sociale durant plus de 15 ans
- Formée et certifiée accompagnante en I.M.P. en février 2022
- Formatrice titulaire du certificat de compétences : "Exercer la mission de formateur en entreprise" depuis 2024



Une séance d'IMP c'est quoi ?

- Définition d'un objectif
- Observations de vos réflexes et mouvements primordiaux en lien avec les compétences visées
- Stimulations sensorielles des zones corporelles, utilisation d'activités motrices, de jeux et d'activités d'intégration, d'automassages
- Post observations de vos réflexes et choix du programme personnel d'activités

Quelques exemples d'objectifs de séances :

- Prendre plaisir à écrire et /ou dessiner
- Lire avec fluidité
- Me mettre en action
- Réussir mon mouvement (sport)
- Gérer mon stress
- Proposer mon idée au groupe
- M'endormir apaisé
- Gérer la frustration
- Être concentré





Congés d'été

► Au Grez d'Elsa :

Du lundi 27 Juillet 2026 au samedi 8 Août 2026 inclus. Réouverture le mardi 11 Août 2026 à 9h00

► Garage du Stade :

Du samedi 1^{er} Août 2026 inclus au dimanche 23 Août 2026 inclus, et du samedi 26 Septembre 2026 inclus au dimanche 4 Octobre 2026 inclus.

► Mon Studio Beauté :

L'institut sera fermé le lundi 13 Juillet 2026 ainsi que du 25 Juillet 2026 au 12 Août 2026 inclus et du 21 au 24 Août 2026 Mais sera exceptionnellement ouvert les mercredis 15 et 22 Juillet 2026.

Les Dimanches conviviaux

Rencontrons-nous tous les deuxièmes dimanches du mois à l'Espace Meslinois pour partager des moments d'échange et de convivialité.

14h - 17h
Salle des artistes

- 8 mars
- 12 avril
- 10 mai
- 14 juin
- 13 septembre
- 11 octobre
- 8 novembre
- 13 décembre

MESLAY
MAINE

RENSIÈGNEMENTS/ ESPACE MESLINOIS
24 rue de la gare - MESLAY DU MAINE
02.43.64.39.98 / 07.86.74.69.41
e.meslinois@ville-meslaydumaine.fr

les 150 ans
HIPPODROME
de
Meslay du Maine
Mardi 28 Juillet
— À PARTIR DE 16 H00 —

UN VOYAGE EN REPUBLIQUE DOMINICAINE À GAGNER
8 COURSES TROT PREMIUM - SPECTACLE ÉQUESTRE - BANDA - SOIRÉE DJ ONAEL
ANIMATIONS ENFANTS - TOMBOLA VOYAGE

MENU ENTRECÔTE / FRITES FROMAGE ET DESSERT : 25€

RESERVATION AU : 02 43 98 44 38

ENTRÉE GRATUITE

*UNE CARTE ACHETÉE = UNE CHANCE DE REMPORTER LE VOYAGE EN REPUBLIQUE DOMINICAINE

PIZZA PARTY

RENCONTRE - PIZZA - BOISSONS

1 FOIS PAR MOIS
SUR INSCRIPTION

Participation GRATUITE

Tu es en cours de traitement ou as été

Si tu as entre 18 et 35 ans

Rejoignez-nous !

LA LIGUE CONTRE LE CANCER

Comité de LA MAYENNE
8, allée de la chartie
53000 LAVAL
cd53@ligue-cancer.net
06 71 97 31 95

Matinée citoyenne



Qu'est-ce que la Matinée citoyenne ?

Sur le même principe que la Journée citoyenne, elle permet aux habitants d'une commune, de s'investir bénévolement pour réaliser des « chantiers » d'amélioration (embellissements, désherbage...).

Une matinée citoyenne est fixée
au **samedi 24 Octobre 2026**

de 9h à 12h, devant le cimetière.

Cette action a pour but de désherber
le cimetière ou les rues de la commune.



..... Une Naissance, un Arbre !



Pour la 3^e édition, samedi 30 Mai 2026 à 11h, avait lieu la remise des plaques pour les naissances 2025.

Les arbres plantés sont des lilas blancs et des cerisiers notamment.

9 Familles étaient présentes !

3 plaques remises au Parc des Lilas, 2 plaques au Parc Bel-Ebat et 4 plaques au Parc des Cerisiers où un pot de l'amitié a été servi.

Petit rappel :

- ▶ 2023 : 13 naissances
- ▶ 2024 : 17 naissances
- ▶ 2025 : 13 naissances

Et déjà 4 naissances en 2026.

Nous tenons à remercier
toutes les familles, c'était
un bon moment convivial !





Tennis de table

Notre assemblée générale s'est tenue **vendredi 29 Mai 2026** à l'issue de la dernière rencontre du championnat pour avoir un maximum de joueurs présents.

Après le bilan annuel dressé, et malgré l'arrêt de onze joueurs, le secrétaire Dominique Delatre, le trésorier Noël Naulet et le président Eric Creyssac **restent optimistes pour la saison prochaine, avec l'inscription de 2 équipes au championnat départemental.**

Le club a déjà **quelques idées pour animer le club l'année prochaine** et sera bien **entendu ravi d'accueillir de nouveaux joueuses et joueurs.**

Pour tout renseignement, n'hésitez pas à envoyer un mail à :
hucheloup2@orange.fr

RUGBY CLUB CASTROGONTÉRIEN
ANTENNE DE GREZ EN BOUERE

TU AIMES LE RUGBY ?
TU AS ENTRE 6 ET 16 ANS ?

Viens tenter l'essai !

GREZ EN BOUERE
 Stade / Complexe sportif

JEUDI
17H30-19H

+ 1 entraînement sur Château-Gontier
 pour les 12-14ans le mercredi à 18h
 (possibilité de transport gratuit)

Renseignements & inscriptions : Thierry LHUILLIER - 06 09 84 18 00
lhullierthierry@sfr.fr

[rugbyclubcastrogonterien](https://www.facebook.com/rugbyclubcastrogonterien)

FAISONS ÉQUIPE SUR LE TERRAIN ET ENSEMBLE !

CRÉONS NOTRE ÉQUIPE FÉMININE À GREZ EN BOUÈRE !

A.S. GREZ

TU AIMES LE FOOT ? REJOINS L'AVENTURE !

POUR TOUTES
 Débutante ou confirmée, jeune ou moins jeune, l'important c'est l'envie !

PARTAGE & PLAISIR
 Un esprit d'équipe, du respect et surtout du plaisir avant tout.

PROJETS & COMPÉTITIONS
 Entraînements, matchs, événements... construisons notre équipe ensemble !

À GREZ EN BOUÈRE
 Faisons vivre le foot féminin dans notre commune !

DES VALEURS, DES COPINES, UNE PASSION !

TU ES INTÉRESSÉE ? FAIS-TOI CONNAÎTRE !

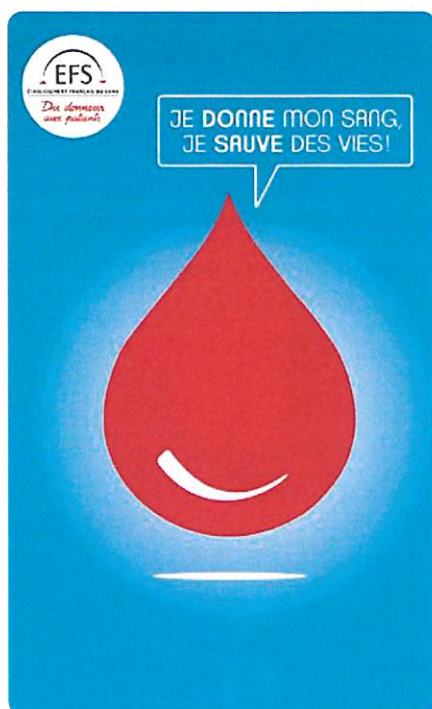
Contacte-nous : 07.72.00.01.79
 ou par mail : asgrez@orange.fr

VIENS ESSAYER, ON T'ATTEND !

ENSEMBLE, ÉCRIVONS L'HISTOIRE DU FOOT FÉMININ À GREZ EN BOUÈRE !

Don du Sang

Lundi 27 Juillet 2026, de 15h à 19h,
Espace Meslinois à Meslay-du-Maine



INSCRIPTIONS ÉCOLE DE NATATION

Réinscriptions de 9h à 17h : mercredi 27 mai
Nouvelles inscriptions de 9h à 17h
mercredi 03 juin, mercredi 10 juin & samedi 13 juin

ENFANT DE 4 ANS À 18 ANS

**ENTRAÎNEMENT
POUR PASSER LE BNSSA**

ADULTE TOUS NIVEAUX

UNITAIRE 195€
2^{ème} ENFANT 145€

INSCRIPTION À L'ACCUEIL
DE VOTRE ESPACE AQUATIQUE



espace-aquatique-lazureo.com
02 43 01 40 40



ACTIVITÉS NATATION 2026-2027



HORAIRES

LUNDI: 17H-19H
MARDI: 17H-21H30
MERC: 9H-20H
JEUDI: 17H-19H
VEND: 12H-14H
17H-19H
SAM: 9H-13H
14H-18H
DIM: 9H-13H

TARIFS

30 SEANCES
195€
2^{ème} ENFANT
145€

Lundi

11h15-12h00
perfectionnement
adulte

12h15-13h00
AQUAGYM

17h15-18h00
AQUASAFE
CAP ROUGE

18h00-18h45
AC DES KID'S

18h15-19h00
AQUABIKE

19h15-20h00
AQUAGYM

Mardi

11h30-12h15
AQUAGYM

17h15-18h00
AC DES KID'S
CAP ROUGE

18h00-18h45
CAP BLANC
AQUASAFE

19h15-20h00
Circuit training
Perfectionnement
Adulte

20h00-20h45
NAGE SPORTIVE

Mercredi

11h15-12h00
Aquaphobie

12h15-13h00
AQUABIKE

14h15-15h00
AC DES KID'S
AQUASAFE

15h15-16h00
AQUASAFE
CAP ROUGE

16h15-17h00
AC DES KID'S
AQUASAFE

17h15-18h00
AC DES KID'S

18h15-19h00
AQUABIKE

19h00-19h45
NAGE SPORTIVE

20h00-20h45
AQUABIKE

Jeudi

11h30-12h15
AQUAGYM

17h15-18h00
AC DES KID'S
AQUASAFE

18h00-18h45
CAP ROUGE

18h15-19h00
AQUABIKE

19h00-19h45
AQUABIKE

Vendredi

11h15-12h15
AQUAGYM

12h15-13h00
AQUABIKE

17h15-18h00
AC DES KID'S
AQUASAFE

18h00-18h45
AQUABIKE

18h15-19h00
Apprentissage
Adulte

Samedi

9h15-10h00
CIRCUIT KID'S

10h00-10h45
CIRCUIT KID'S

11h00-12h30
BB & CIE



Pendant les fortes chaleurs

Protégez-vous



EN CAS DE MALAISE, APPELEZ LE 15

Pour plus d'informations :
0 800 06 66 66* (appel gratuit)
meteo.fr • #canicule

*Cancan, le info service au 0800 06 66 66, appelle et conseil gratuits. Ouvert uniquement pendant les périodes de fortes chaleurs.

Des records absolus battus en Mayenne

Grez-en-Bouère	42,3 °C
Laval	41,6 °C
Coëssé-le-Vivien	41,5 °C
Montourtier	41,1 °C
Coudray	41,1 °C
L'Huisserie	40,7 °C

N'attendez pas les premiers effets des fortes chaleurs.



Protégez-vous



ENFANTS ET ADULTES



PERSONNES ÂGÉES



À vos calendriers !

- **Samedi 5 Septembre 2026 :**
Forum des associations, Concours de Pétanque, Soirée dansante avec DJ, Concours de dessin, Terrain des sports (foot)
- **Dimanche 20 Septembre :**
Journée du patrimoine, exposition aquarelliste nef de l'église
- **Vendredi 25 Septembre 2026 :**
Réunion Publique, salle polyvalente 20h

- **Vendredi 9 Octobre 2026 :**
Concours de chant, salle polyvalente 20h
- **Samedi 24 Octobre 2026 :**
Matinée citoyenne, cimetière 9h
- **Mercredi 11 Novembre 2026 :** Commémoration du 11 Novembre, Place de la Mairie 9h45
- **Samedi 12 Décembre 2026 :**
Marché de Noël, Place de la Mairie

